

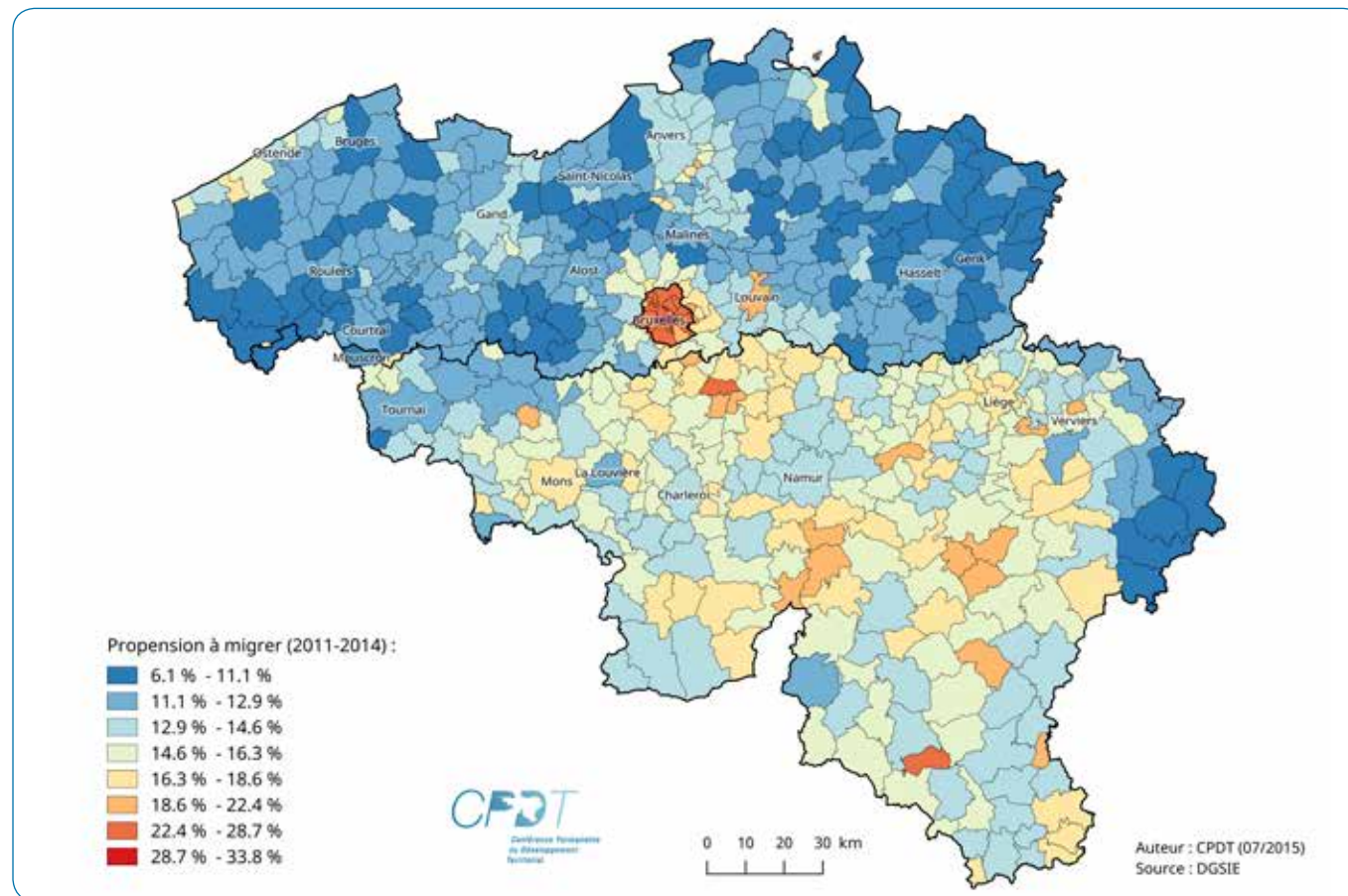
Mobilité résidentielle de la population en Belgique (2011-2014)

Mobilité résidentielle de la population (2011-2014)

La mobilité résidentielle de la population ne prend ici en considération que les déménagements impliquant un changement de commune de résidence, de sorte que l'interprétation doit être prudente et tenir compte d'effets de taille des communes. Elle est mesurée par le rapport entre la somme des entrées et des sorties de la commune et la population totale de celle-ci.

Les populations wallonnes et bruxelloises apparaissent clairement plus mobiles que les populations flamandes. La mobilité résidentielle est particulièrement faible dans les zones où l'industrialisation s'est implantée sur un tissu rural ou proto-industriel: Campine, Flandre textile – pays de Waes, vallée de la Dendre, Courtrais, Meetjesland (région rurale comprise entre Gand et Bruges). Ceci est d'autant plus remarquable que la taille moyenne des communes flamandes est plus petite que celle des communes wallonnes.

À Bruxelles, la mobilité résidentielle est particulièrement forte même s'il faut tenir compte de la petitesse des communes non fusionnées. (...)



Mobilité résidentielle de la population en Belgique (2011-2014)

La mobilité résidentielle de la population ne prend ici en considération que les déménagements impliquant un changement de commune de résidence, de sorte que l'interprétation doit être prudente et tenir compte d'effets de taille des communes. Elle est mesurée par le rapport entre la somme des entrées et des sorties de la commune et la population totale de celle-ci.

Les populations wallonnes et bruxelloises apparaissent clairement plus mobiles que les populations flamandes. La mobilité résidentielle est particulièrement faible dans les zones où l'industrialisation s'est implantée sur un tissu rural ou proto-industriel: Campine, Flandre textile – pays de Waes, vallée de la Dendre, Courtrais, Meetjesland (région rurale comprise entre Gand et Bruges). Ceci est d'autant plus remarquable que la taille moyenne des communes flamandes est plus petite que celle des communes wallonnes.

À Bruxelles, la mobilité résidentielle est particulièrement forte même s'il faut tenir compte de la petitesse des communes non fusionnées.

En Wallonie, les communes de la Communauté germanophone, surtout les plus rurales au sud, et les communes hennuyères occidentales ont une faible mobilité résidentielle.

Globalement, l'impact relatif de la périurbanisation et de la rurbanisation sur les mutations des populations apparaît donc sensiblement inférieur en Flandre qu'en Wallonie.

Mobilité résidentielle de la population en Belgique (2011-2014)

Niveau spatial:

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul:

Propension à migrer = (moyenne annuelle 2011-2014 des entrées dans la commune + moyenne annuelle 2011-2014 des sorties de la commune)/moyenne annuelle 2011-214 de la population de la commune.

Méthode de classification:

Limites de classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées:

- Total des entrées par commune (total des mouvements de la population) pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014.
- Total des sorties par commune (total des mouvements de la population) pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014.
- Population par commune au 1^{er} janvier 2011, 2012, 2013 et 2014.

Statistiques:

Valeur moyenne: 14,8 %

Valeur minimum: 6,1 % (Herstappe)

Valeur maximum: 33,7 % (Ixelles)

Sources des données:

Direction Générale Statistique et Information économique; SPF Economie, PME, Classes moyennes et Énergie – 2015 (STATBEL; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteur:

Xavier May

xavier.may@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

